

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 4 décembre 2023, à 19 heures, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) : Mesdames Suzanne Jutras et Kim Munkittrick, Messieurs Guy Lapointe, Martin Loubier, Gaétan Roy et Sylvain Hamel.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Sylvain Drolet, directeur général est présent.

CETTE SÉANCE DU CONSEIL EST ENREGISTRÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 heures 10 minutes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

2023-12-234

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE, ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 novembre 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 6 novembre et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

2023-12-235

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal du 6 novembre 2023 et qu'il soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET DES DOSSIERS

Les résolutions ont été transmises dans la semaine du 13 au 17 suivant le conseil ainsi que le paiement des comptes adoptés. Rencontre avec la Fabrique de Lingwick pour les inclusions à insérer dans le contrat de transfert de propriété.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS(ÈRES)

LA MAIRE ROBERT GLADU

- 1 novembre – inspection et vérification 257
- 6 novembre – conseil municipal
- 7 novembre rencontre CLD – Teams
- 7 novembre rencontre Chambre de commerce
- 9 novembre – visite municipalité St-Isidore – Benchmark
- 13 novembre rencontre service de collecte Scotstown
- 14 novembre rencontre Ose le Haut – MRC
- 14 novembre rencontre budget MRC
- 15 novembre – fonds Marche/cours pour le Haut Saint-François
- 15 novembre – rencontre MRC – route 257
- 21 novembre – rencontre teams – MTQ pont 257

- 22 novembre – Colloque Orford – logements sociaux
- 22 novembre – conseil MRC
- 23 novembre - Colloque Orford – logements sociaux
- 27 novembre – rencontre employés municipaux – négociations
- 27 novembre – atelier de travail – Lingwick
- 30 novembre – rencontre PMRS comité directeur - Teams

LA CONSEILLÈRE KIM MUNKITRICK, SIÈGE NO. 1

- 6 novembre – conseil municipal
- 7 novembre – formation éthique
- 8 novembre – formation éthique
- 27 novembre – atelier de travail – conseil municipal

LE CONSEILLER GUY LAPOINTE, SIÈGE NO. 2

- 6 novembre – conseil municipal
- 16 novembre – CA de la régie des Rivières incendies
- 27 novembre – atelier de travail – conseil municipal

LE CONSEILLER MARTIN LOUBIER, SIÈGE NO. 3

- 6 novembre – conseil municipal
- 27 novembre – rencontre des employés municipaux- négociations
- 27 novembre – atelier de travail – conseil municipal

LA CONSEILLÈRE SUZANNE JUTRAS, SIÈGE NO. 4

- 6 novembre – conseil municipal
- 9 novembre – assemblée MRC loisirs – plan d’action 2024
- 13 novembre - rencontre service de collecte Scotstown
- 15 novembre – fonds Marche/cours pour le Haut Saint-François
- 21 novembre – PGMR – consultation publique
- 21 novembre – tournée des Organismes communautaires de la MRC (ruralité)
- 22 novembre – Assemblée ordinaire Journal Haut-Saint-François
- 27 novembre – atelier de travail – conseil municipal

LE CONSEILLER SYLVAIN HAMEL, SIÈGE NO. 5

- 6 novembre – conseil municipal
- 7 novembre – formation éthique
- 8 novembre – formation éthique
- 27 novembre – atelier de travail – conseil municipal

LE CONSEILLER GAÉTAN ROY, SIÈGE NO. 6

- 1 novembre – inspection et vérification 257
- 6 novembre – conseil municipal
- 21 novembre - Rencontre MTQ – pont 257
- 27 novembre – rencontre des employés municipaux - négociation
- 27 novembre – atelier de travail – conseil municipal

7. DEMANDE DE CONTRIBUTIONS OU D’APPUI

7.1 CONTRIBUTION ANNUELLE 2024 POUR JOURNAL LE HAUT-SAINT-FRANCOIS

CONSIDÉRANT l’information reçue pour la contribution annuelle du journal Le Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE le journal du Le Haut-Saint-François devra reconsidérer une nouvelle forme de distribution et selon les options qui seront retenues, le coût de distribution augmentera considérablement;

CONSIDÉRANT QUE la contribution de 2024 sera augmenté de 0.10 \$ par personne portant la quote-part à 666.40 \$ le tout faisant suite aux nouvelles stratégies publicitaires;

ET RÉSOLU d'accepter de verser au budget 2024 la contribution annuelle pour le journal Le Haut-Saint-François pour un montant de 666.40 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

La situation financière en date du 30 novembre 2023 est déposée à chacun des membres du conseil.

8.2 ADOPTION, PAIEMENT ET RATIFICATION DES COMPTES DE NOVEMBRE 2023

2023-12-237

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée correspondant au chèque déboursé numéro 202300552 au chèque déboursé numéro 202300604 soit acceptée et leurs paiements autorisés pour un montant de 119,614.00 \$ et de 36,294.43 \$ pour les salaires du mois de novembre des employés et des élus. Ces listes sont réputées faire partie intégrante du procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 AVIS DE MOTION 380-2023 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA TAXATION POUR 2024

La conseillère Kim Munkittrick donne avis de motion à l'effet que le conseil adoptera à une prochaine assemblée le règlement 380-2023, règlement décrétant la taxation 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.4 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES DONS ET AUTRES AVANTAGES DES MEMBRES DU CONSEIL

Dépôt de chacune des déclarations des dons et autres avantages des membres du conseil municipal.

Aucun membre du conseil municipal n'a reçu de dons ou autres avantages en vertu de *l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.*

8.5 RÉSOLUTION POUR PAIEMENT DES RENCONTRES SUPPLÉMENTAIRES À LA MRC NON INCLUS AU BUDGET DE LA MRC ET PRÉCISION SUR LES ACTIVITÉS PAYABLES EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

AJOURNÉ

8.6 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – GAIS LURONS

CONSIDÉRANT la demande présentée à la municipalité pour un montant de 250.00 \$

CONSIDÉRANT QUE ce montant servira à organiser, au bénéfice des familles du Canton le camp de jour qui aura lieu du 5 au 7 mars 2024.

2023-12-238

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Kim Munkittrick

ET RÉSOLU de verser en 2024 le montant demandé soit 250.00 pour le camp de jour de la relâche du 5 au 7 mars 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. PAUSE SANTÉ

Aucune

10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE
10.1 ENTENTE DE GESTION DES APPELS 9-1-1

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire octroyer le mandat de la gestion des appels 9-1-1 à l'intérieur de son territoire et de territoires ou de parties de territoires de toutes municipalités désignées par la Municipalité à CAUCA;
EN CONSÉQUENCE,

2023-12-239

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU

QUE la municipalité de Lingwick mandate CAUCA pour répondre aux appels 9-1-1 ainsi que de désigner l'entreprise CAUCA comme fournisseur de service 9-1-1 sur le territoire de la Municipalité.

D'autoriser le maire, Robert Gladu et le directeur général, Sylvain Drolet à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente relative à la gestion des appels 9-1-1 avec l'entreprise CAUCA, et ce, pour une durée de cinq (5) ans.

De transmettre copie de la présente résolution à CAUCA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.2 DÉPÔT – MISE À JOUR DU CHEMINEMENT D'UNE REQUÊTE À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Dépôt d'une mise à jour pour le cheminement d'une requête à la Sûreté du Québec par la Municipalité ou encore par les citoyens.

Par la Municipalité elles doivent être acheminées par courriel à l'adresse transmise tandis que pour les citoyens ils doivent être dirigés au 310-4141 ou *4141 (via tél. cell.)

11. RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE
11.1 ROUTE 257 – CONTRIBUTION FORFAITAIRE DÛ À L'UTILISATION DE LA TECQ POUR LES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS DE LA ROUTE 257

AJOURNÉ

11.2 RÉPARATIONS MAJEURES SUR LE PONT P-01999 SUR LA ROUTE 257

CONSIDÉRANT la présentation faite par le ministère des Transports concernant une proposition afin d'accélérer le projet de réparation de ce pont ;

CONSIDÉRANT QUE l'option retenue par le ministère des Transports serait le remplacement du tablier actuel par un tablier (acier-bois) avec quelques réparations sur les éléments existants et démolition du tablier de pont (béton armé) ;

CONSIDÉRANT que cette option impliquera l'entretien par la municipalité de la surface de roulement du tablier acier-bois ;

CONSIDÉRANT QUE cette option présente peu ou pas d'entretien pour environ 30 ans ;

2023-12-240

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

IL EST RÉSOLU d'appuyer la proposition faite par le ministère des Transports concernant les réparations majeures sur le pont de la route 257.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.3 REDDITION DE COMPTE - SUBVENTION DE 15,000 ACCORDÉE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE DOSSIER PPA GXF47298-41085 (5)

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le Ministre les a autorisés ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PPA;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli ;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2023 de l'année civile au cours de laquelle le Ministre les a autorisés ;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le Ministre, de la reddition de comptes relative aux projets ;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

2023-12-241

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

IL EST RÉSOLU d'approuver les dépenses d'un montant de 18,434.39 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. HYGIÈNE DU MILIEU

12.1 COLLECTE 2024 – CHOIX POUR LE CALENDRIER 2024

CONSIDÉRANT la présentation des possibilités de calendrier 2024 pour la collecte des déchets, de la récupération et du compost;

CONSIDÉRANT l'analyse et les discussions faites en atelier pour établir les besoins de la Municipalité de Lingwick;

2023-12-242

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

IL EST RÉSOLU de choisir 1 collecte par mois pour les déchets pendant toute l'année, 1 collecte par semaine pour les commerces, 2 collectes par mois pour la récupération et une collecte par mois pour le compost pour l'année 2024.

De transmettre dès que possible à toutes les portes le calendrier 2024 des collectes pour la Municipalité de Lingwick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12.2 ENCOMBRANT 2024 – CHOIX POUR LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT les discussions entourant les calendriers ainsi que les décisions pour les encombrants ainsi que pour l'écocentre pour 2024;

CONSIDÉRANT l'analyse et les discussions faites en atelier pour établir les besoins de la Municipalité de Lingwick;

2023-12-243

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

IL EST RÉSOLU de choisir une collecte des encombrants pour le printemps prochain et que la Municipalité offrira deux activités d'écocentre municipal, une au printemps et l'autre à l'automne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12.3 ADOPTION DU BUDGET 2024 - RÉGIE DES DÉCHETS

AJOURNÉE

13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

13.1 REMPLACEMENT D'UN MEMBRE SUR LE COMITÉ DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de démolition ;

CONSIDÉRANT QUE nous devons remplacer l'ancien conseiller qui était membre du comité, soit Monsieur Jonatan Audet ;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Sylvain Hamel est disponible à prendre le relais au sein de ce comité ;

2023-12-244

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

IL EST RÉSOLU de nommer et mandater Monsieur Sylvain Hamel pour remplacer à titre de membre et de président substitut au sein du comité de démolition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13.2 DÉPÔT D'UN PROJET PILOTE « RÉSEAU BON VOISINÂGE »

Dépôt, par Monsieur le maire, d'un projet pilote qui se fait actuellement à Granby, mais qui pourrait très bien migrer dans le secteur du Haut-Saint-François.

14. LOISIRS ET CULTURE

14.1 SIGNATURE DU PROTOCOLE DE FINANCEMENT FRR VOLET 2 – ABRI PERMANENT

CONSIDÉRANT le projet déposé à la MRC concernant l'abri permanent ;

CONSIDÉRANT QUE nous devons signer un protocole d'entente avec la MRC pour respecter les procédures ;

2023-12-245

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

IL EST RÉSOLU QUE le maire, Robert Gladu et le directeur général, Sylvain Drolet sont autorisés à signer le protocole d'entente pour le financement FRR volet 2 pour la deuxième phase d'avancement du dossier de l'abri permanent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.2 SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES ÂÎNÉS – VOLET 2 DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MADA

CONSIDÉRANT QU'en 2009, le Secrétariat aux aînés (SA) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a créé le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés MADA ;

CONSIDÉRANT QUE le Haut-Saint-François est accrédité comme une MRC amie des aînés ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lingwick a contribué dans une démarche de concertation et de mobilisation qui a donné lieu à une politique et un plan d'action local pour répondre aux besoins des aînés ;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de soutien à la démarche MADA pour soutenir la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés pourrait financer une ressource pour accompagner les MRC et les municipalités ;

2023-12-246

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité de Lingwick se joigne à la demande collective de la MRC du Haut-Saint-François pour obtenir l'aide de la coordination de la MRC dans la mise en œuvre de son plan d'action.

QUE la municipalité de Lingwick désigne également le préfet, le directeur général et greffier pour la représenter

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée et sera archivée.

16. Varia – Ouvert

16.1 RENOUELEMENT ENTENTE SERVICES AUX PERSONNES SINISTRÉES AVEC LA CROIX ROUGE

CONSIDÉRANT QUE l'entente de services aux personnes sinistrées est échue le 4 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes en renouvellement pour 2024;

EN CONSÉQUENCE

2023-12-247

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sylvain Hamel

ET RÉSOLU de reconduire l'entente de services aux personnes sinistrées pour 2024 tel que déposé,

De verser la contribution de 225.00 \$ pour le renouvellement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16.2 REMERCIEMENT – VILLAGE DE NOEL

Le Maire et le conseil municipal désire remercier les responsables ainsi que les bénévoles attachés à l'organisation du village de Noël qui a eu lieu le 2 décembre dernier et pour la décoration qui a été faite à l'abri permanent. L'activité a connu un très grand succès.

16.3 Reconnaissance au service incendie

Le Maire et le conseil municipal désire remercier les membres du service incendie qui étaient présents lors de la pratique incendie du 3 décembre dernier. Félicitations pour leur implication au sein de notre municipalité. Trois membres du conseil étaient sur place ainsi que le maire afin de leur témoigner leur satisfaction face aux efforts déployés pour la municipalité.

17. PÉRIODE DE QUESTION SUR LES SUJETS TRAITÉS

Le conseil a entendu les questions du public et a rendu les réponses

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h30 l'assemblée est ajournée au 18 décembre 18h30

Certificat de crédit numéro 2023-12-01

Je soussignée, Sylvain Drolet, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

Robert Gladu
Maire

Sylvain Drolet
Directeur général et greffier-trésorier